



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prêt à taux zéro

Question écrite n° 19752

Texte de la question

M. Jérôme Rivière demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui apporter des précisions sur le futur dispositif en faveur de l'accession sociale. Il voudra bien lui communiquer les dernières statistiques en matière d'acquisition au prêt actuel au taux zéro.

Texte de la réponse

Le Gouvernement définira prochainement une politique de l'accession sociale à la propriété qui, en concentrant les moyens sur ceux qui en ont le plus besoin, permettra aux plus modestes de devenir propriétaires de leur logement dans des conditions compatibles avec leurs revenus. Par ailleurs, seront développées, en lien avec les promoteurs privés et les organismes HLM, des formules d'accession progressive permettant de sécuriser ceux qui hésitent à s'engager directement dans un projet d'accession. En outre, la vente de leurs logements par les organismes HLM qui offrent des conditions d'accession sécurisées sera relancée. Le prêt à 0 % a connu en 2002 un succès quasi similaire à l'année 2001 : on compte 101 357 prêts à 0 % émis en 2002 en France métropolitaine (1000 dans les DOM) pour un montant global prêté de 1,6 milliard d'euros et un coût total d'opérations financées de 11,6 milliards d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19752

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4392

Réponse publiée le : 22 septembre 2003, page 7295